# Édito du Président.

Notre plus grande force : nos 2 500 agents au service des Puydômois.

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme agit concrètement pour rendre notre territoire encore plus attractif. Notre force : les agents départementaux qui œuvrent au quotidien pour faire du Puy-de-Dôme un département où il fait bon vivre, solidaire et tourné vers l’avenir. L’entretien de nos routes, de nos collèges, la prise en charge de nos aînés et de nos enfants, des personnes en situation de handicap, l’aménagement durable de notre territoire, l’accès à la culture et aux équipements sportifs... nos agents sont les garants de nos services publics. Pour poursuivre toutes ces actions en faveur de services de proximité et de qualité, le Département recrute de nouveaux agents. En parallèle, nous développons depuis plusieurs années une politique départementale d’insertion socio-professionnelle par la voie de l’apprentissage. Pour intégrer les métiers de la fonction publique, l’apprentissage apparait comme étant l’un des leviers pour valoriser les métiers de la collectivité et se présente comme un véritable tremplin vers l’emploi pour nos jeunes comme pour tous ceux qui voudraient faire évoluer leur carrière. Une politique de transmission et d’engagement au service de tous les Puydômois. Fidèlement.

Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

## Chiffre du mois.

630 000, c’est le nombre de visiteurs qui sont montés, en 2023, au sommet du puy de Dôme. Le Conseil départemental, en partenariat avec le Panoramique des Dômes, poursuit ses efforts pour développer l’attractivité de ce site emblématique tout en préservant son environnement exceptionnel.

# Concours photo !

Votez pour votre photo préférée ! Le Conseil départemental organise un concours photo dans chaque numéro du magazine pour mettre en valeur nos territoires et ceux qui les font vivre ! Le thème du concours « Promenade dans la neige » vous a beaucoup inspiré ! Notre jury, composé d’élus, d’agents et de photographes professionnels, a dû faire des choix pour pré-sélectionner les très nombreux (et très esthétiques !) clichés que vous nous avez envoyés.

À vous de voter ! Retrouvez les cinq photos sur notre compte Instagram : @departement63. La gagnante sera celle qui obtiendra le plus de « like » !

Félicitations : Bravo à Caroline qui remporte le concours de la précédente édition sur les « Les paysages d'automne ». Sa photo de la Forêt de Vollore-Ville a séduit les internautes !

Participez au prochain concours ! Le thème du prochain concours est : « Le sport dans le Puy-de-Dôme ». Envoyez votre photo, avant le 26 avril, sur notre messagerie Instagram. Les 5 plus beaux clichés seront publiés dans le magazine de juin-juillet-août avant le vote final par les Puydômois.

# Dossier : Puy-de-Dôme mon département, le département recrute

## Plan stratégique départemental, Horizon 2030. Axe 3 : moderniser notre collectivité pour être plus proche des puydômois.

Collectivité exerçant plusieurs compétences sur l'ensemble du Puy-de-Dôme, le Conseil départemental propose des emplois variés et épanouissants. N'hésitez pas à nous rejoindre pour révéler vos talents !

## Paroles d’élu : Une collectivité attractive.

Jean-Paul Cuzin, 1er vice-président en charge des ressources humaines et des moyens généraux.

On parle souvent des actions que mène le Département mais moins de ses ressources humaines. Jean-Paul Cuzin : Le personnel du Conseil départemental est la première richesse de notre collectivité. Grâce au travail de nos agents et à leur investissement, nous pouvons déployer nos politiques de service public sur tout le territoire du Puy-de-Dôme. À travers l’axe 3 du Plan stratégique départemental « Moderniser notre collectivité pour être plus proche des Puydômois », nous sommes fiers d’être un établissement attractif où les agents travaillent dans de bonnes conditions. En tant qu’administration publique, nous avons également une responsabilité sociétale, notamment pour ce qui concerne l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l’accès à l’emploi pour les personnes en situation de handicap. Nous avons aussi une action forte en direction des jeunes et de leur formation : cette année, nous comptons plus de 60 apprentis dans nos rangs. L’objectif est d'augmenter ce nombre à 100 d’ici fin 2028. Toutes ces valeurs sont portées notamment à travers notre stratégie de marque employeur.

Le Conseil départemental recrute en permanence ?

Jean-Paul Cuzin : Avec 2 500 agents sur tout le Puy-de-Dôme, le Conseil départemental est un employeur de premier plan. Après une forte période de recrutement correspondant à la fin du Covid, nous sommes maintenant dans une phase de stabilisation de nos effectifs avec néanmoins un flux permanent d’embauches pour assurer entre autres le remplacement des agents qui partiront à la retraite. Notre collectivité se caractérise par la diversité des métiers que nous proposons. Il y a, bien sûr, les emplois en relation avec nos compétences principales : action sociale, routes et collèges, mais également des postes administratifs, des informaticiens, des conseillers agricoles, des conseillers pour la rénovation énergétique, des bibliothécaires, des archivistes…

Qu’est-ce qui rend notre collectivité attractive pour les candidats ?

Jean-Paul Cuzin : Tout d’abord, les agents du Département ont une fonction qui a du sens : ils œuvrent tous les jours pour améliorer le quotidien des Puydômois. De plus, travailler dans une collectivité importante comme la nôtre permet de bénéficier d’un accompagnement et de formations de qualité pour pouvoir évoluer dans sa carrière, tant de façon horizontale (changer de métier, de territoire) que verticale (monter en grade).

Contact : Service emploi et compétences Laëtitia Gautré, Tél. : 04 73 42 20 23.

## Révélez vos talents : 2 500 agents au service des Puydômois.

Le Conseil départemental, c’est plusieurs centaines de métiers à valeurs humaines sur tout le territoire du Puy-de-Dôme. Voici quelques exemples, non exhaustifs, à travers les différentes directions de notre collectivité (Les chiffres indiqués se rapportent aux effectifs théoriques, c’est-à-dire au nombre de postes ouverts).

660 agents des routes dont :

* 528 dans les 5 directions des routes et de l’aménagement territorial du département (Clermont-Limagne, Combrailles, Livradois-Forez, Sancy et Val d’Allier ainsi que le secteur d’Orcines sur le territoire de Clermont-Métropole).
* 99 au Parc technique départemental.

709 agents à l’action sociale dont :

* 373 rattachés aux 15 Maisons des solidarités qui couvrent l’ensemble du Puy-de-Dôme.
* 109 médecins, infirmiers, puéricultrices et psychologues (Protection maternelle infantile, dispensaire Émile-Roux, centres départementaux de santé).
* 200 assistants familiaux sur tout le département.

470 agents dans les collèges publics :

* 92 cuisiniers.
* 304 agents polyvalents.
* 52 agents de maintenance.
* 22 agents d’accueil.

47 agents pour accompagner les producteurs puydômois et les collectivités dans leurs politiques agricoles.

34 agents à la Médiathèque départementale pour développer la lecture publique.

75 agents pour l’animation et l’entretien des espaces naturels sensibles et des grands sites patrimoniaux (puy de Dôme, Chaîne des Puys - faille de Limagne, musée de la Céramique) et accompagner les projets des collectivités locales.

41 agents aux Archives départementales.

200 agents en situation de handicap et pleinement intégrés professionnellement.

61 apprentis pour faciliter l’intégration professionnelle des jeunes. L’objectif est de porter ce chiffre à 100 d’ici fin 2028.

27 agents référents égalité Femmes-Hommes. Ils ont pour mission de sensibiliser, informer et orienter leurs collègues mais aussi d’identifier les améliorations à apporter au sein de la collectivité.

Infos pratiques :

Renseignez-vous sur les postes à pourvoir au sein du Conseil départemental sur : puy-de-dome.fr

## Agents du Département : des métiers variés et épanouissants.

Annabelle Pradier, chef de secteur routier.

Chef du secteur de Thiers, Annabelle Pradier encadre quatre centres routiers, soit une vingtaine de personnes. « Mes équipes sont chargées de mettre en œuvre les politiques d’entretien (fauchage, entretien des fossés…) et d’exploitation des routes (déneigement, renforcement des chaussées…) », détaille-t-elle. Sa conscience professionnelle aiguisée lui vient incontestablement du fait qu’elle ait démarré sa carrière comme agent des routes, avant de gravir les échelons de la profession.

Céline Naulin, assistante sociale.

Accompagner les personnes qui rencontrent des difficultés, c’est le rôle de Céline Naulin, assistante sociale à la Maison des solidarités de Billom. Ses missions regroupent les domaines de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la santé, du logement, de la vulnérabilité... « Nous accompagnons les gens individuellement et nous construisons des projets collectifs avec nos partenaires », explique Céline Naulin qui apprécie la diversité du métier et la richesse du travail en équipe !

Pedro Batista, responsable gestion des bâtiments.

Les bâtiments appartenant au Département, Pedro Batista les connaît bien ! Responsable gestion bâtiment, cet agent encadre douze personnes pour faire face aux demandes très diverses qui concernent aussi bien la plomberie que la menuiserie ou l’électricité. « La polyvalence de mon travail et le fait de rendre service au public sont mes deux moteurs ! », s’enthousiasme-t-il.

Émilie Dubots, médecin de PMI.

Pour Émilie Dubots, le métier de médecin de PMI (Protection Maternelle et infantile) procure un vrai sentiment d’utilité : « Nous réalisons un accompagnement global et pluridisplinaire de l’enfant suivi et de toute sa famille en ayant une approche de promotion de la santé, de prévention et de protection de l’enfance. Exercer cette fonction au Conseil départemental permet aussi d’avoir une qualité de vie tant au niveau professionnel que personnel. »

Matthieu Belin, chargé de développement agricole.

Mettre en œuvre des projets territoriaux de préservation, de valorisation et de développement de l’agriculture, en lien avec les producteurs, les collectivités et les associations : telle est la mission de Matthieu Belin, chargé de développement agricole sur le territoire de Riom Limagne et Volcans. « Nous avons des conditions de travail optimales : une équipe jeune et dynamique et une collectivité qui a une volonté politique forte de soutenir l’agriculture et la forêt. »

Naïma Khamallah, agent polyvalent des collèges.

Agent polyvalent des collèges depuis 2005, Naïma Khamallah a commencé sa carrière en tant que contractuelle au collège Mortaix à Pont-du-Château. Suite à sa titularisaton, elle a demandé à être mutée au collège Anatole-France à Gerzat qui est juste à côté de chez elle. « Maintenant je peux aller au travail à pied ! », se réjouit-elle. Ce qui lui plaît dans ce poste, c’est la diversité des tâches à effectuer. « Nous disposons d’un matériel ergonomique et bénéficions régulièrement de formations ce qui rend cet emploi plus intéressant. »

Marc Sierra, chef de cuisine.

« Le métier de cuisinier, c’est avant tout une passion », affirme Marc Sierra. Chef de cuisine au collège Albert-Camus à Clermont-Ferrand, il a à cœur de transmettre son savoir à tous ceux qui peuvent être intéressés par la cuisine, que ce soit auprès de jeunes en situation de handicap, d’adultes en reconversion ou d’apprentis qui passent leur CAP en alternance. Il tient par-dessus tout à montrer que l’on peut préparer des plats de qualité en faisant de la restauration collective.

Augustin Kavera, développeur d’applications web.

« Contrairement à ce que l’on pourrait penser, ma fonction ne se limite pas à faire des lignes de code, pointe Augustin Kavera. Je suis en dialogue permanent avec les différents services du Département pour créer des outils numériques qui faciliteront les missions des agents. » Augustin travaille également à rendre les services dématérialisés du Conseil départemental plus accessibles aux usagers et aux agents tout en veillant aux règles de protection des données (RGPD) et de sécurité. « Nous cherchons à intégrer des pratiques écoresponsables dans le développement de nos applications pour minimiser leur empreinte carbone. »

## Parole d’élue « Tout le monde a sa place ! »

Martine Bony, vice-présidente en charge du handicap, dévoile la politique du Département en faveur de l’insertion des travailleurs en situation de handicap au sein de ses effectifs.

« Je suis très attachée à l’inclusion au travail. Il n’y a pas les personnes en situation de handicap d’un côté et les valides de l'autre, tout le monde a sa place ! Depuis de nombreuses années, le Département est fortement engagé pour intégrer des travailleurs en situation de handicap parmi ses collaborateurs. De même, nous mettons en place de nombreux dispositifs pour équiper et adapter au mieux les postes des agents. Il s’agit d’aller plus loin que compenser leur handicap en leur donnant les moyens de s’épanouir, d'acquérir des compétences et de progresser dans leur carrière professionnelle. Nous pouvons compter sur plusieurs moyens en interne pour développer cette politique inclusive, à l'image du service de médecine préventive, ou encore des « agents ressources » vers lesquels nos collaborateurs en situation de handicap peuvent se tourner pour tout renseignement ou un accompagnement éventuel. Actuellement, nous comptons plus de 200 agents en situation de handicap au sein de notre collectivité, un chiffre bien au-delà de l’obligation légale de 6% des effectifs. »

Contact : Unité accompagnement inclusion et handicap Sylvie Vialatte Tél. : 04 73 42 29 57.

## Enfance Assistant(e) familial(e) : et si c'était votre vocation ?

Le Département recrute tout au long de l’année des assistants familiaux. De nombreux postes sont à pourvoir actuellement. N’hésitez pas à découvrir ce métier passionnant revalorisé en 2022.

Un métier passionnant.

Accueillir des enfants confiés au Département au sein de votre famille, leur donner les clés pour être heureux et bien grandir, les conduire vers l’autonomie… Tels sont les points forts de ce métier passionnant qui s’exerce à domicile et offre de nombreux avantages.

300 heures de formation.

L’employeur (le Département) prend en charge votre formation. 60 heures sont prévues en formation initiale, auxquelles s’ajoute une formation en alternance de 240 heures.

Infos Pratiques :

Tout au long de l’année, le Département organise des réunions d’information en visio-conférence. Prochains rendez-vous les 5 avril, 3 mai et 14 juin, de 9h30 à 11h30.

Renseignez-vous et inscrivez-vous aux réunions sur puy-de-dome.fr

« Devenez le héros de leur histoire ».

Une campagne de communication, avec des vidéos décalées pour mettre en valeur le métier d'assistant familial, a été diffusée dans les cinémas du Puy-de-Dôme.

# Accompagner.

## Pont de Dallet : un ouvrage majeur de notre patrimoine entièrement refait à neuf !

Le pont métallique de Dallet a été entièrement rénové par le Département. Intégré à la voie verte Via Allier, il peut être emprunté en toute sécurité par les piétons et les cyclistes grâce aux cheminements créés sur ses côtés.

C’est un chantier hors du commun qui vient de se terminer à Dallet : le pont métallique qui enjambe l’Allier vient d’être entièrement remis à neuf. Un travail qui exige un savoir-faire très particulier sur cet ouvrage de type Eiffel, représentatif de la fin du XIXe siècle. Des entreprises spécialisées sont intervenues pendant un an pour traiter les nombreux problèmes, dus à l’âge de la structure (corrosion, étanchéité des joints, voutains dégradés…) et remettre en place les rivets à chaud comme à la Belle Époque. La destruction du tablier a révélé des désordres non apparents jusqu’alors. Le traitement de ces derniers a entraîné un rallongement du chantier de quatre mois. En plus de la rénovation, deux cheminements, de part et d’autre du pont, ont été créés pour le plus grand bonheur des cyclistes et des piétons. Cette réalisation permet notamment le passage à cet endroit de la voie verte Via Allier qui, à terme, traversera notre département du nord au sud.

Innovation.

Le choix d’utiliser un nouveau matériau, le BFUP (béton fibré ultra haute performance) quatre fois plus solide que le béton conventionnel, pour refaire le tablier du pont a permis de rendre l’ouvrage plus léger (moins de béton mis en œuvre) et ainsi de pouvoir ajouter les deux cheminements destinés aux mobilités douces.

Contact : Direction des routes Vincent Demarey Tél. : 04 73 42 47 89.

Financement :

Coût total : 6 500 000€ TTC Financé par le Conseil départemental avec l’aide de l’Union Européenne (2 050 000€), et de l’État (690 600€).

## Collèges : un outil éducatif pour parler santé sexuelle.

Aborder les questions autour de la vie affective et sexuelle avec les jeunes, c’est le principe du jeu Ado-Sexo : quelles infos ?

Peut-on avoir une IST (infection sexuellement transmissible) sans le savoir ? À la puberté, c’est normal de ne pas se sentir bien dans son corps ? La contraception, c’est l’affaire des filles ? Le jeu Ado-Sexo : quelles infos ? a été conçu pour faciliter le dialogue entre les professionnels de l’éducation et les adolescents autour de ces sujets sensibles. Son aspect ludique et ses illustrations humoristiques aident à sensibiliser et transmettre des informations sur les différents aspects de la santé sexuelle. Une quarantaine d'agents du secteur social du Département a été formée à l’utilisation de cet outil éducatif dans le cadre de leurs missions auprès des jeunes. Le Conseil départemental et la Direction académique des services départementaux de l’Éducation nationale ont coordonné son déploiement dans les collèges publics, en lien avec la formation des infirmières scolaires.

Contact : Direction de l’éducation et des collèges Tél. : 04 73 42 22 61.

## Enfance : deux semaines pour la famille

Semaine de la parentalité du 16 au 30 mars 2024 organisée par la CAF.

Avis aux parents et professionnels de l’enfance ! Jusqu'au 30 mars, la Caisse d’allocations familiales du Puy-de-Dôme organise la 8e édition des Semaines de la parentalité. Plus de 120 rendez-vous gratuits autour de la relation parents-enfants sont proposés. À noter que le service de Protection maternelle et infantile (PMI) du Département est partenaire de l’événement pour présenter ses missions et activités de prévention et de soutien à la parentalité.

Infos Pratiques : Tout le programme des Semaines de la parentalité sur : facebook semainedelaparentalite63.

## Accueil des personnes âgées et/ou handicapées : Nouveau ! Des relais autonomie au plus près de chez vous.

Le Relais autonomie d'Ambert a été inauguré le 15 février par Lionel Chauvin, président du Conseil départemental, Valérie Prunier, conseillère départementale d'Ambert et présidente du CLIC Livradois-Forez, Fabien Besseyre, vice-président en charge des personnes âgées, Martine Bony, vice-présidente en charge du handicap, et des élus locaux.

Désormais, il n’est plus nécessaire pour les personnes en situation de handicap de se rendre à la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) à Clermont-Ferrand. 6 CLIC (centres locaux d’information et de coordination en gérontologie), deviennent des Relais autonomie et vous accueillent désormais dans les différents territoires du Puy-de-Dôme. En lien avec la MDPH, les Relais autonomie peuvent maintenant aider les personnes en situation de handicap et leur entourage à compléter leurs dossiers ou les renseigner sur les prestations et le suivi de leur situation.

Contact : Retrouvez le Relais autonomie de votre territoire sur : puy-de-dome.fr

## Événements : On se mobilise autour du handicap.

Deux rendez-vous majeurs autour du handicap vous attendent ce mois de mars.

Du 18 au 24 mars 2024 :

Semaine du handicap, soyons unis dans la diversité sur notre territoire, à Chambaron-sur-Morge, Mozac, Enval, Riom, Marsat, Le Cheix-sur-Morge, Chappes, Saint-Bonnet-Près-Riom, Volvic, Châtel-Guyon, Malintrat.

Infos pratiques : du 18 au 24 mars. Animations gratuites Retrouvez le programme sur : rlv.eu

14e forum régional Emploi Handicap.

Infos pratiques : mardi 20 mars, de 9 h à 17 h Polydome, place du 1er mai Clermont-Ferrand Entrée libre. handisupauvergne.org

# Protéger.

## Agriculture : Les collectivités unies pour préserver un système vertueux d’irrigation.

L’intervention financière conjointe des collectivités territoriales a permis de pérenniser un système irrigation alimenté par la récupération d’eaux usées traitées.

L’union fait la force ! Le Département, la Région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans sont intervenus financièrement afin de sauver un système vertueux d’irrigation des cultures de Limagne, alimenté par les eaux traitées issues de la station d’épuration de Clermont-Ferrand. Celui-ci, mis en place dès 1996 (une réalisation très novatrice à l’époque) par l’ASA Limagne Noire, permet d’irriguer 750 hectares de terres agricoles exploitées par une cinquantaine de producteurs de la Limagne. Avant de pouvoir être utilisées pour l’irrigation, les eaux sont stockées dans des lagunes sur un terrain de 16 hectares qui appartenait à la sucrerie Cristal Union. La fermeture de cette dernière a mis en péril cet équipement. Les collectivités territoriales ont donc décidé de soutenir financièrement le rachat de ces lagunes, à hauteur de 2,7 millions d’euros, afin de préserver ce système d’irrigation qui ne prélève pas d’eau dans le milieu naturel. « Intervenir pour notre agriculture puydômoise est une obligation, souligne Lionel Chauvin, président du Conseil départemental. C’est une décision cohérente avec toute la politique agricole mise en place aux côtés des agriculteurs, mais aussi avec les engagements pris pour assurer l’approvisionnement en eau du Puy-de-Dôme. » Ce sauvetage intervient au moment où la réutilisation des eaux usées traitées constitue l’une des solutions d’avenir prometteuse pour combattre les effets du réchauffement climatique.

Contact : Direction agriculture sylviculture alimentation Nicolas Portas Tél. : 04 73 42 20 98.

Financement :

Le projet de rachat des lagunes est financé par la Région (1,2 millions d’euros), le Département (623 000€), Clermont Auvergne Métropole et Riom Limagne et Volcans (415 000€ chacun), via un portage sur 3 ans par l’Établissement public foncier Auvergne. Les lagunes seront ensuite rétrocédées à l’ASA Limagne Noire pour un montant de 1,4 millions d’euros.

Le département soutient les agriculteurs.

690 projets agricoles et sylvicoles soutenus.

40 jeunes agriculteurs accompagnés dans leur installation.

6O millions d’euros mobilisés sur la durée du mandat.

## Enfance : Les jeunes confiés ont la parole.

La 2e mandature du Conseil des jeunes en protection de l’enfance (CJPE) vient de s’installer. Objectif : mieux prendre en compte l’avis des enfants confiés au service départemental de l’Aide sociale à l’enfance (ASE).

Le CJPE qu’est-ce que c’est ?

Il s’agit d’une assemblée composée d’une vingtaine d’enfants et de jeunes majeurs confiés au service départemental de l’Aide sociale à l’enfance (ASE) et représentant les différents modes de placement (établissements, familles d’accueil…). Elle a pour mission d’être un lieu d’expression et de propositions pour faire évoluer les politiques départementales de protection de l’enfance. C’est l’une des premières instances de ce type en France. La première mandature du CJPE (2022/2023) avait présenté plusieurs recommandations à l’Observatoire départemental de la protection de l’enfance (ODPE) pour améliorer la prise en charge des jeunes confiés à l’ASE, comme la mise en place d’une boîte à outils pour permettre l’accès à l’autonomie des jeunes (scolarité, santé, aides financières, logement…) ou la création d’une bande dessinée sur le harcèlement scolaire (cofinancée avec le Conseil départemental des jeunes).

Quelles sont les orientations de la 2e mandature ?

Lors de leur séance d’installation, les nouveaux membres du CJPE ont défini les thématiques sur lesquelles ils allaient travailler lors de leurs réunions :

* accès aux loisirs et à des activités collectives,
* sensibilisation à la situation des enfants confiés à l’ASE et plus largement aux droits des enfants,
* accès à la santé physique et mentale.

Contact : Observatoire départemental de la protection de l’enfance Anthony Courtalhac Tél. : 04 73 42 23 85.

## Santé : Semaine européenne de la vaccination.

À l’occasion de la semaine européenne de la vaccination, du 22 au 27 avril, le dispensaire Émile-Roux et les centres départementaux de santé du Puy-de-Dôme organisent des consultations gratuites pour se faire vacciner. Les patients devront se présenter munis de leur carnet de vaccination. L’équipe médicale se chargera de vérifier s’ils sont à jour et pourra proposer de compléter les schémas vaccinaux qui le nécessiteront.

Infos pratiques : dispensaire Émile-Roux 11 rue Vaucanson – Clermont-Ferrand. Tél. : 04 73 14 50 80. Retrouvez les rendez-vous de la semaine de la vaccination sur : puy-de-dome.fr

## Les infirmiers de sapeurs-pompiers dans le puy-de -dôme.

Le SDIS du Puy-de-Dôme compte environ 70 infirmiers de sapeurs-pompiers dans ses effectifs, dont 50 sont habilités à intervenir lors d’opérations de secours et de soins d’urgence.

En parallèle des missions liées à la formation et aux visites médicales, les infirmiers de sapeurs-pompiers (ISP) du SDIS sont amenés à intervenir en opération dans le cadre de gardes postées, comme à Cournon-d’Auvergne, Riom ou Ambert, ou en fonction de leur disponibilité dans des casernes situées en milieu rural (Pionsat, Giat, Messeix, Sauxillanges, avec un projet de développement en cours). Les ISP apportent ainsi un véritable service de proximité dans les zones où la couverture médicale n’est pas toujours optimale. Cinquante d’entre eux sont habilités à réaliser des actes paramédicaux en l’absence de médecin lors des missions de secours et de soins d’urgence. « Cela concerne essentiellement la prise en charge de la douleur, avec toute une gamme de médicaments, et celle de la détresse vitale, notamment l'arrêt cardiaque », décrit le Dr. Thierry Taillandier, médecin-chef du SDIS, qui précise bien que ces pratiques de terrain n’entrent pas en concurrence avec celles du SAMU SMUR. « Cela offre une vraie cohérence et une vraie plus-value (Comme les médecins, pharmaciens et vétérinaires, les infirmiers sont rattachés au Service de santé et de secours médical, l’un des 5 pôles du SDIS 63). » Autre mission confiée à certains infirmiers : le soutien sanitaire opérationnel. Dans ce cas, il s’agit pour ces derniers d’être présents sur des interventions particulières afin de prendre en charge, si besoin, les sapeurs-pompiers victimes de blessures ou de malaises. « Nous disposons en plus d’une cellule d’une douzaine d’infirmiers formés aux risques psycho-traumatiques (avec l’appui de trois psychologues), lesquels interviennent au bénéfice des pompiers sur des opérations marquantes collectivement. »

Le secours aux personnes représente 84% de l’activité opérationnelle du SDIS 63 (chiffre 2023).

Un infirmier est également présent dans les locaux du Centre de traitement de l’alerte - Centre opérationnel départemental d’incendie et de secours (CTA - Codis), sur le site du CHU Gabriel-Montpied à Clermont-Ferrand, où sont réceptionnés et traités tous les appels de secours provenant du Puy-de-Dôme. Ses missions sont multiples : proposer ou organiser l’engagement des personnels de santé du SDIS, notamment des infirmiers, conseiller les opérateurs du CTA - Codis, assurer l’interface avec le SAMU, etc.

# Innover.

## Habitat : Des économies ? On dit oui !

Vous souhaitez isoler votre logement, améliorer sa ventilation, changer de système de chauffage pour faire des économies d’énergie et alléger vos factures ? Venez à la rencontre des conseillers Rénov’actions63 !

### Un service public gratuit.

Avec Rénov’actions63, si vous êtes propriétaire et que vous souhaitez engager des travaux d’amélioration énergétique de votre logement, vous pouvez bénéficier d’un accompagnement et de conseils personnalisés. 20 conseillers Rénov’actions63 renseignent par téléphone, reçoivent lors de permanences et, dans certains cas, se déplacent chez vous pour étudier les travaux les plus pertinents à réaliser. Ils informent en parallèle sur les aides financières existantes et disposent d’un réseau de professionnels auxquels s'adresser. Ce service public gratuit est intégré dans le dispositif national France Rénov’. Il est porté par le Conseil départemental et l’ensemble des intercommunalités du Puy-de-Dôme (Rénov’actions63 est un dispositif financé par le Département et les intercommunalités du Puy-de-Dôme. Il bénéficie d’un accompagnement technique de l’ADIL 63 et de l’Aduhme).

### Les Rendez-vous de la Rénovation.

Des visites gratuites chez des particuliers pour découvrir des rénovations exemplaires, c’est le principe des Rendez-vous de la Rénovation. Samedi 6 avril, il sera possible de visiter des logements, des maisons ou des appartements qui ont été rénovés de manière globale, mettant ainsi en avant les atouts et les enjeux de la rénovation énergétique. Plusieurs visites sont prévues dans tout le département.

Infos pratiques : vous souhaitez contacter un conseiller ou vous inscrire à une visite des Rendez-vous de la Rénovation ? Rendez-vous sur : renovactions63.fr

### E-boutique, le coup de cœur du mois.

Quoi de mieux qu’une doudoune sans manche pour se prémunir du temps frais à la mi-saison ? Celle du Département du Puy-de-Dôme est un incontournable pour les amateurs de plein air en quête de confort et de style. Avec son logo finement brodé, vous pourrez afficher votre fierté d’être Puydômois ou d’avoir visité ce territoire d’exception.

Infos pratiques :

Retrouvez la doudoune ainsi que de nombreux autres articles aux couleurs du Conseil départemental sur : boutique.puy-de-dome.fr ou directement à la boutique installée dans la Maison UNESCO Chaîne des Puys faille de Limagne, 2 boulevard Desaix Clermont-Ferrand Tél. : 04 73 42 47 63.

# Échos des territoires.

## Aides aux territoires : Le Département en actions.

Pour améliorer le cadre de vie des puydômois et la sécurité des usagers, le département soutient les projets des collectivités.

### Clermont-Ferrand.

Bien connu des supporters du Clermont Foot 63, le stade Gabriel-Montpied va entrer dans une nouvelle dimension : la première phase des travaux d’extension a commencé avec la construction d’une tribune couverte de plus de 6 000 places. Ce qui fera passer la capacité d’accueil de l’équipement de 11 230 places assises à plus de 17 000. Des aménagements paysagers seront créés tout autour du complexe et l’intermodalité sera renforcée avec des liaisons cyclables qui complèteront l’offre du tramway. La création de la nouvelle extension devrait être terminée fin 2025.

Pose de la première pierre de l'extension en présence d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand et président de Clermont Auvergne Métropole, d'Ahmet Schaefer, président du Clermont Foot 63, et de Lionel Chauvin, président du Conseil départemental.

Financement :

Coût total : 64,2 millions d’euros.

Conseil départemental : 2 millions d’euros.

### Riom.

Après 18 mois de chantier, le tout nouveau centre aquatique Béatrice Hess a ouvert ses portes fin 2023. Les amateurs de natation et les adeptes d'activités aquatiques peuvent profiter pleinement de trois espaces modernes et agréables : une halle de natation composée de deux bassins, une halle ludique équipée de trois bassins, de jeux aquatiques et de jets sensoriels et enfin, un espace bien-être dédié à la détente. À noter qu’une attention particulière a été portée sur les économies d’eau : un système de filtration performant permet à cet équipement de ne pas consommer plus d’eau malgré le doublement de la surface de ses bassins.

Le centre aquatique a été inauguré en présence de Joël Mathurin, préfet du Puy-de-Dôme, Frédéric Bonnichon, président de Riom Limagne et Volcans, Lionel Chauvin, président du Conseil départemental, Pierre Pécoul, maire de Riom, et Philippe Meunier, vice-président du Conseil régional.

Financement :

Coût total : 13,6 millions d’euros.

Conseil départemental : 1,40 millions d’euros Projet soutenu par l’Union européenne.

### Bromont-Lamothe.

Le bâtiment de l’ancienne école du village, datant de 1881, est en train d’être entièrement réhabilité par l’Ophis pour devenir un LODGES (Logements des générations seniors). Composée de six appartements, cette résidence offrira aux personnes en perte de mobilité (liée à l’âge ou au handicap) des logements locatifs adaptés à leurs besoins avec un équipement domotique adéquat. Le bâtiment étant situé au cœur du bourg, une attention particulière est portée sur le cachet du bâti et la mise en valeur de son environnement. Livraison de l'équipement prévue à la fin de l’année.

Financement :

Coût total : 1,4 millions d’euros.

Conseil départemental : 244 121€.

# Agenda ! Des animations dans votre département.

## Impulsions : saison culturelle 2023-2024 (théâtre, musique, cirque et danse).

Théâtre, danse, musique : les spectacles de la saison culturelle départementale Impulsions se poursuivent tout au long du printemps !

* Rakatakatak. C’est le bruit de nos cœurs. Cie Les Grands Écarts (théâtre). Vendredi 5 avril Pont-du-Château 20 h 30 au Caméléon. Samedi 13 avril Châtel-Guyon 20h30 au Théâtre.
* Piazzollissimots. Ensemble instrumental des volcans (musique du monde). Samedi 6 avril Volvic 20h30 au Centre culturel La Source. Dimanche 7 avril Courpière 17h30 à l’Espace Coubertin. Samedi 25 mai Saint-Jean-des-Ollières 18h à l’Église.
* L’homme qui plantait des arbres. Capella Forensis (théâtre - musique). Vendredi 3 mai Maringues 20h30 à la Salle d’honneur. Samedi 4 mai Cunlhat 15h au Col de Toutée.
* SNATCH ! Cie Daruma & Id. FXpella Forensis (danse hip hop). Dimanche 12 mai Usson 17h30 au Site des remparts.
* Pig Boy 1986-2358. Collectif Le bruit des cloches (théâtre). Vendredi 24 mai Saint-Hilaire-la-Croix 20h30 à la Salle des fêtes.

Infos pratiques : tarif plein : 10 € Tarif réduit : 6 € Gratuit pour les collégiens et moins de 15 ans Renseignements : Tél. : 04 73 42 24 90 Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h30 Programme complet, billetterie en ligne sur : spectacles.puy-de-dome.fr

## Naturez-vous.

Journée internationale des forêts.

À l’occasion de la journée internationale des forêts, des animations sont proposées à la forêt de la Comté et à la forêt de Guéry mercredi 20 mars. Deux expositions thématiques sont aussi à découvrir à la Maison des espaces naturels de la forêt de la Comté jusqu’au 24 avril.

Balade « Entre rivière et forêt » Bec de Dore (Ris).

Mercredi 17 avril de 9h30 à 12h Fête de la nature À l’occasion des 30 ans des espaces naturels sensibles, le Département organise une journée festive autour de la biodiversité à la forêt de la Comté. Plusieurs animations gratuites, pour les petits et les grands, vous attendent ! Samedi 25 mai Maison des espaces naturels RD 225 - Sallèdes

Renseignements et réservations : ens.puy-de-dome.fr

Balade nature en Chaîne des Puys.

Le puy de Vichatel (Aydat). Samedi 13 avril de 15h à 17h.

Balade géologique La montagne de la Serre depuis le puy Giroux. Mercredi 17 avril de 14h30 à 16h30.

Balade archéologique Le camp des Chazaloux Saint-Pierre-le-Chastel. Samedi 20 avril de 15h à 17h.

Découvrir la Chaîne des Puys – faille de Limagne sans (trop) se déplacer Les coteaux secs de Cournon-d’Auvergne. Dimanche 21 avril de 10h à 12h.

Balade géologique Le puy de Combegrasse. Mercredi 24 avril de 14h30 à 16h30.

La montagne de la Serre Le Crest. Samedi 27 avril de 15h à 17h.

Conférence : Panorama des dernières connaissances scientifiques sur la Chaîne des Puys. Vendredi 5 avril à 20h Salle des fêtes d’Olby.

Renseignements et réservations : Tél. : 04 73 62 21 46 volcan.puy-de-dome.fr

## Exposition Tréteaux dans le Massif.

Découvrez une surprenante sculpture vidéo composée de 12 écrans. Elle retrace l’histoire des théâtres et des compagnies qui animaient le Massif central aux 18e et 19e siècles.

Infos pratiques : du 21 mars au 20 avril, du mardi au samedi de 13h à 18h. Chapelle des Cordeliers Place Sugny Clermont-Ferrand Entrée libre.

## Hall pour tous.

Le hall René-Cassin à l'Hôtel du Département accueille toute l’année et à chaque période de vacances scolaires une programmation variée d'animations culturelles et sportives. Lectures de contes, ateliers, jeux… Autant d’activités gratuites et pour toute la famille à découvrir dans cet espace ouvert et convivial !

## Exposition Claude Lesbistrots.

Découvrez au cœur du parc Bargoin une série de clichés de la photographe Jodie Way mettant en lumière les bars-tabac, cafés et autres bistrots de campagne.

Infos pratiques : du 9 avril au 23 juin 2024 Parc Bargoin – Chamalières. Entrée libre tous les jours de 8h à 20h.

## Sommet du puy de Dôme.

Vacances d’avril.

Visites guidées. Le temple de Mercure et À la découverte du puy de Dôme Tous les jours des vacances de printemps à 14h30 et 15h. Durée : 30 miutes.

Infos pratiques : animations gratuites Tél. : 04 73 62 21 46 volcan.puy-de-dome.fr

## Archives départementales.

Jeudi des Archives.

L'établissement vous ouvre ses portes pour des visites et ateliers dédiés à la découverte de leurs fonds, ressources, locaux et missions.

Infos pratiques : tous les jeudis de 13h à 14h. Pendant les vacances d’avril : ateliers enfants de 14h30 à 16h. Sur inscription.

En avril, les Jeudis des Archives prolongent l’exposition Tréteaux dans le Massif !

Conférences : les Conf’ à donf’ du Wakan Théâtre - Jeudi 4 avril à 18h30 : Central de quoi, ce Massif ?

* Jeudi 11 avril à 18h30 : Comment le Massif central est-il devenu théâtral ?
* Jeudi 11 avril à 13h : visite guidée et présentation de fonds liés à l’histoire du théâtre.
* Jeudi 25 avril de 14h30 à 16h : grand jeu de l’oie sur le Massif central (atelier jeune public 6-12 ans).

Infos pratiques : programme complet et réservations : archivesdepartementales.puy-de-dome.fr Archives départementales du Puy-de-Dôme 75 rue de Neyrat Clermont-Ferrand Tél. : 04 73 23 45 80.

## Musée de la céramique à Lezoux.

### Vacances d’avril.

Les ateliers Ô musée : le musée Ô bambins (3 à 5 ans), le musée Ô enfants (6 à 10 ans) et le musée Ô jeunes (11 à 14 ans) :

* Mercredi 17 et jeudi 18 avril de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.
* Mercredi 24 et jeudi 25 avril de 10h à 11h. 4€ la séance, sur réservation.

Gergovie-Lezoux, les ateliers voyageurs.

S’habiller à la mode romaine au musée archéologique de la Bataille (9 à 14 ans). Lundi 15 avril de 14h à 15h30 ou de 16h à 17h30. Tarif : 7€. Sur réservation à musee-gergovie.fr – 04 73 60 16 93.

S’habiller à la mode gauloise au musée de la Céramique (à partir de 7 ans) Lundi 15 avril de 14h à 15h15 ou de 16h à 17h15. Tarifs : adulte 12 €, enfant 4 €, 1 adulte et 1 enfant 12 €. Sur réservation au musée de la Céramique.

### Les vendredis du musée.

Chaque 1er vendredi du mois, un défi ou une activité autour du sport et du bien-être vous est proposé. Vendredis 5 avril et 3 mai : Run Ô musée de 18h à 19h. Sur réservation. Public adulte. Tarif : 5 € la séance, inclut la visite libre du musée.

### Nuit européenne des musées.

Soirée exceptionnelle placée sous le signe des jeux pour la 20e édition de la Nuit européenne des musées. Escape Hunt, Virtual Room et SENSAS s’invitent dans l’établissement le temps d’une soirée et vous proposent des activités inédites, conçues spécialement pour l’occasion. Samedi 18 mai. Entrée libre de 19h à minuit, sans inscription.

Infos pratiques : musée départemental de la Céramique, Rue de la République,Lezoux.

Mail : musee-ceramique.puy-de-dome.fr

Tél. : 04 73 73 42 42.

### Journée contre le cancer au puy de Dôme.

Infos pratiques : dimanche 19 mai de 9h à 13h Site du puy de Dôme.

### Exposciences

Infos pratiques : du 29 mai après-midi au 1er juin Polydome – place du 1er mai à Clermont-Ferrand Entrée libre. exposciences-auvergne.fr.

### Les 90 ans de la Traction Avant.

Les amoureux de la Traction Avant se donnent rendez-vous au circuit de Charade pour fêter les 90 ans de la célèbre voiture. 1 000 véhicules sont attendus ! Samedi 11 mai au circuit de Charade : shows, concours d'élégance, baptêmes en Traction, rétro-camping, concours de saynètes, espace commerçant et artisans... Plusieurs animations sont organisées tout au long de la journée. Entrée libre. Dimanche 12 mai : grande parade dans le centre-ville de Clermont-Ferrand. Les Tractions se retrouveront ensuite place de Jaude.

Infos pratiques : 90ansdelatraction.com

# Découvrir.

## Rando : Montaigut médiéval.

Durée : 3h45, distance 16km, balisage jaune, altitudes de 569 à 660m.

Depuis Montaigut, village du Moyen Âge (église, tour, maison de l’apothicaire...), on arrive aux ruines d’un château d'où l'on profite d'une vue panoramique. La balade continue dans un bocage aux abords de l'étang de Montmazot.

Infos pratiques :

* Retrouvez la description complète de cette randonnée et beaucoup d’autres sur : auvergne-destination.com.
* Vous avez des remarques à faire sur cet itinéraire ou vous souhaitez signaler un problème ? RANDOPDIPR@puy-de-dome.fr

## Recette. Proposée par Michael Levert Chef cuisinier au collège Alexandre-Varenne à Saint-Éloy-les-Mines : carbonade du pays de Saint-Eloy.

Michael Levert vous propose un plat réconfortant pour affronter la fin de l'hiver. Au collège Alexandre-Varenne, cette spécialité est préparée entièrement à base de produits locaux.

Infos pratiques : retrouvez cette recette sur puy-de-dome.fr

## Économie : Rockwool, la laine de roche : un bon filon.

Leader sur le marché dans le domaine de la laine de roche, la société Rockwool, installée à Saint-Éloy-les-Mines, produit des isolants qui améliorent notre qualité de vie.

C’est en 1937 que la première usine pour fabriquer de la laine de roche voit le jour au Danemark. En 1980, la volonté de la famille Käller, aux commandes de Rockwool, est de s’implanter en France. Le site de Saint-Éloy-les-Mines est alors construit sur d’anciennes exploitations minières. Aujourd’hui, il fonctionne à plein régime avec 650 salariés. Le procédé de fabrication de la laine de roche s’apparente à l’activité naturelle d’un volcan. La roche volcanique (basalte) est chauffée dans des fours à très haute température. Le mélange est ensuite filé sur une grande roue formant ainsi des matelas qui serviront ensuite à la réalisation de panneaux, de rouleaux ou encore de flocons. « Nos produits isolants présentent trois grandes caractéristiques : thermique, acoustique et protection incendie », explique Gaëtan Fouilhoux, responsable des relations institutionnelles et des affaires publiques. « L’un des premiers objectifs de Rockwool, c’est de s’inscrire dans une politique de développement durable. Les fours utilisent désormais de l’électricité, beaucoup moins énergivores que ceux qui fonctionnaient avec des énergies fossiles. »

## Économie : Gaec de Chatelut, un bon goût de chèvre frais.

Angélique et Éric Chavanon sont à la tête d’un troupeau de chèvres à Servant. Ils commercialisent leurs fromages dans leur ferme et sur les marchés locaux.

L’air des Combrailles fait leur bonheur ! Les 70 biquettes, élevées en plein air dans un parc de 40 hectares au paysage vallonné qui passe de pâturages en forêts, sont bien nourries entre le foin et l’herbe grasse. De quoi donner des bons fromages : chèvre frais, demi-sec, fromages aromatiques et tome de chèvre. C’est suite à une reconversion professionnelle, en 2016, qu’Angélique et Éric Chavanon ont pris la décision de s’installer comme éleveurs de chèvres dans les gorges de la Sioule, à Servant. Les journées des deux agriculteurs sont bien remplies ! Dès l’aube, pour la traite des animaux, puis en fromagerie pour passer le lait, le mélanger, faire le pressurage et le moulage... De février à novembre, c’est du plein temps ! Pour vendre leurs fromages, Angélique et Éric naviguent entre la ferme, les marchés de Saint-Gervais-d’Auvergne et de Saint-Éloy-les-Mines. On peut également trouver leurs produits à la Boutique menatoise à Menat.

Infos pratiques : retrouvez Angélique et Éric Chavanon ainsi que de nombreux producteurs locaux sur : Denosfermes63.puy-de-dome.fr

# Portrait de Puydômois.

## Violences intrafamiliales : 7 femmes remarquables.

Elles ont été victimes de violences conjugales et ont décidé de témoigner, face caméra. C’est l’objectif du projet « Réalisons-nous » soutenu par le Conseil départemental.

Elles sont sept. Elles sont d’âge et de milieux différents. Mais toutes ont une histoire dure, faite d’humiliations, de violences et de peur. Cette histoire, elles ont décidé de ne pas la garder pour elles. Accompagnées par le Conseil départemental, elles vont réaliser collectivement un film pour témoigner de ce qu’elles ont vécu. « À travers ce projet, nous voulons sensibiliser tout le monde, explique Sandra, l'une des sept femmes du groupe. Le grand public, mais aussi les professionnels qui travaillent auprès de femmes victimes de violences. » Les sept participantes espèrent aussi toucher les victimes, pour libérer la parole. D’ailleurs, c’est quand la parole s’est libérée qu’est né le projet «  Réalisons-nous » autour de la création d'un documentaire. « Elles se sont connues à travers des groupes de paroles que nous proposons aux femmes victimes de violences intrafamiliales », explique Audrey Demars, travailleuse sociale à la direction territoriale des solidarités d’Issoire. Petit à petit, grâce aux échanges, aux témoignages, aux confidences même, le groupe s’est formé. « Nous avons redécouvert la sensation de se sentir en sécurité, souffle Valérie, une autre participante. C’est quelque chose que nous avions complètement perdu. » « Les violences qu’elles ont subies ne sont pas seulement physiques mais aussi, et surtout, psychologiques et morales », confirme Audrey Demars. « Avant les coups, il y a les humiliations, la culpabilisation, l’emprise de notre conjoint, martèle Sandra. Nous nous sentions coupables. C’est ça que nous voulons expliquer : dire pourquoi on n’est pas parties à la première baffe. » Après plusieurs rencontres, les sept femmes se sentent plus fortes et vient vite l’envie de s’exprimer, pour que leur histoire serve à quelque chose.

Casser les préjugés

Audrey Demars contacte alors Manon Salmon, réalisatrice documentaire, afin qu’elle accompagne le groupe dans la réalisation d’un fi lm. « Ces femmes sont les plus légitimes pour parler des violences dont elles ont été victimes, souligne cette dernière. L’idée de ce documentaire, c’est de traiter ce sujet de façon artistique et éthique. Nous voulons faire quelque chose de beau, de profondément humain. » À travers des ateliers réguliers, les femmes apprennent à se connaître, à verbaliser leur histoire et à comprendre la complexité des phénomènes de violences. Elles choisissent ce qu’elles veulent transmettre et comment elles veulent le faire. Le documentaire sortira cet automne. Les sept femmes souhaitent accompagner sa diffusion avec toujours cette même volonté : casser les préjugés sur les violences conjugales et dire que oui, on peut s’en sortir. « Nous ne sommes plus dans la peur », conclut Sandra.

## Le département, un acteur engagé.

L’action « Réalisons-nous » est financée par le Conseil départemental dans le cadre d’un premier appel à projet pour soutenir les initiatives des acteurs locaux contre toutes les formes de violences intrafamiliales. « Nous avons décidé de poursuivre et d’amplifier cette politique et de promouvoir encore plus l’égalité Femmes-Hommes », souligne Stéphanie Flori-Dutour, vice-présidente en charge de l’insertion et du retour à l’emploi.

# Bloc-notes.

## Jean Ponsonnaille nous a quittés.

Le professeur Jean Ponsonnaille, commandeur de la Légion d’honneur, est décédé, fin février, à l’âge de 81 ans. Ancien conseiller général de Royat ( de 2001 à 2015) puis conseiller départemental de Chamalières (de 2015 à 2021), il était, depuis 2021, conseiller départemental honoraire. Le président Lionel Chauvin, les membres de l’exécutif, les conseillers départementaux et les agents de la collectivité présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

## Quel collège pour la rentrée ?

Comment savoir où sera scolarisé votre enfant qui entre au collège en septembre prochain ? C’est simple : consultez notre site internet. Un outil en ligne est à votre disposition pour trouver l’établissement de votre secteur. Il suffit juste de renseigner votre adresse. En cas de recherche infructueuse (si par exemple vous habitez dans une rue nouvellement créée et qui n’est pas encore référencée), n’hésitez pas à contacter directement les services de la Direction des collèges. À noter que si le Département est compétent pour la sectorisation des collèges, c’est l’Inspection académique qui gère les demandes de dérogation. Le dossier est à télécharger sur le site ac-clermont.fr.

Contact :

Direction des collèges Frédérique Marion Tél. : 04 73 42 20 36 Renseignez-vous sur la sectorisation sur : puy-de-dome.fr/collèges

## Tout savoir sur l’accompagnement de la personne.

L’Espace ressources pour les métiers de l’autonomie (ERMA) propose aux professionnels et aux aidants familiaux une série de réunions thématiques sur l’accompagnement de la personne.

Prochaines rencontres :

* Le deuil blanc, comment l’envisager et le réaliser ? Jeudi 28 mars Maison des associations 11 rue des Saulées Chamalières.
* L’importance de prévenir les chutes chez la personne âgée et le repérage des fragilités Jeudi 4 avril Salle de la griffe 2 bis avenue de la Vialle Ceyrat.
* Imaginer et mettre en place une animation destinée aux seniors à partir du jardin potager Jeudi 11 avril Le Carré des Arts 8 avenue Charles-de-Gaulle Aubière.

Contact :

Association CLIC Gérontonomie 13 rue Berteaux Clermont-Ferrand Tél. : 04 73 15 01 90 ou 06 24 33 27 34 gerontonomie.com

# Expression des groupes politiques.

## Groupe la Gauche 63, Solidaires par nature : hébergement d’urgence, la crise s’intensifie.

Chaque semaine, en France, le nombre de sans-abris augmente, mettant en lumière l'échec des politiques publiques. La Fondation Abbé Pierre estime à 330 000 le nombre de sans logement, tandis que l'UNICEF recense environ 3 000 enfants sans hébergement. La rue est le théâtre de drames humains où trop de personnes perdent la vie : six cent trente et une personnes en 2022 ! Dans notre département, plus d'une centaine de personnes, dont des mineurs, se trouvent sans solution d’hébergement. Ils se heurtent à la saturation des services censés fournir un abri temporaire. Et quand des bâtiments sont ouverts en urgence en raison des conditions climatiques, tel qu’un gymnase à Clermont-Ferrand, ils sont refermés dès la remontée des températures. Le gouvernement, quant à lui, persiste dans son inaction en maintenant le nombre de places identique par rapport à l'année précédente, alors que les besoins augmentent. L'amendement de la gauche à la loi de finances 2024, visant la création de 10 000 places, a été rejeté par le recours à l'article 49.3. Bien que l’hébergement d’urgence relève de la compétence de l’État, le Département, collectivité garante de la solidarité, doit s’emparer de cette question à travers l’exercice des politiques de protection de l’enfance et d’habitat-logement. L’heure n’est pas à l'indifférence mais à l'action collective : État et collectivités doivent bâtir une politique ambitieuse de lutte contre le sans-abrisme assurant à tous le droit à un logement, droit fondamental reconnu dans le préambule de la Constitution.

Contact : Le Groupe la Gauche 63, Solidaires par nature au 04.73.42.25.26 ou par courriel : lagauche63@gmail.com

Les Co-Présidente Président : Jocelyne Glace Le Gars (Billom) et Lionel Gay (Le Sancy).

Les élus du groupe : Grégory Bonnet (Saint Georges-de-Mons), Hélène Boudon (Thiers), Aude Burias (Les Monts du Livradois), Éric Dubourgnoux (les Monts du Livradois), Lionel Gay (Le Sancy), Jocelyne Glace le Gars (Billom), Jacky Grand (Billom), Sylvie Léger (Clermont 6), Clémentine Raineau (Saint Georges-de-Mons), Rémi Veyssière (Clermont 3).

## Gauche sociale et écologiste. Solidaires par Nature.

Le 25 janvier, une jeune fille de 15 ans confiée à l’Aide sociale à l’enfance s’est suicidée dans une chambre d’hôtel au sein de notre département. Nous savons que les services et les associations ont tout fait pour accompagner cette jeune fille et nous les en remercions. Au-delà de la tristesse que peut provoquer un tel événement et de la situation personnelle de cette jeune-fille, cet événement nous amène à porter politiquement plusieurs questions. Tout d’abord, celle de l’hébergement de mineurs confiés à l’Aide sociale à l’enfance dans des hôtels ; la loi Taquet de 2023, qui vise à mettre fin à ce type d’hébergement, demeure à l’heure où nous écrivons ce texte sans décret d’application. Ainsi, de nombreux enfants sont encore sans autre solution que le placement en hôtel. Nous avions proposé un amendement au budget pour que l’Assemblée puisse nommer une mission avec un budget dédié, afin de trouver des solutions concrètes et ainsi mettre notre collectivité en accord avec la loi et avec la responsabilité de protection de l’enfance. Cet amendement ayant été rejeté par la majorité. Nous serons vigilants et referons des propositions. Ce drame pose surtout la question de la responsabilité de l’État sur la question du suivi psychologique des enfants et sur les moyens nécessaires au dépistage, à l’accueil et à l’accompagnement des cas complexes. En effet, le Département ne peut à lui seul palier le manquement de l’État sur ces questions et sur le manque abyssal de solutions pour répondre à ce type de souffrances psychologiques d’enfants et d’adolescents placés ou non. Nous nous devons de veiller à ce que la protection de l’enfance reste une mission prioritaire du Département, que des moyens suffisants lui soient consacrés afin d’accompagner et de protéger ce public particulièrement vulnérable.

Contact au 04.73.42.22.83 et par courriel : solidairesparnature63@gmail.com

Les co-presidents : Elisabeth Crozet (Le Sancy), Gérald Courtadon (Clermont 2).

Les élus du groupe : Damien Baldy (Clermont 4), Valérie Bernard (Clermont 1), Dominique Briat (Clermont 4), Gérald Courtadon (Clermont 2), Elisabeth Crozet (Le Sancy), Antoine Desforges (Vic-Le-Comte), Jeanne Espinasse (Vic-le-Comte), Manuela Ferreira De Sousa (Clermont 2), Sylvie Maisonnet (Clermont 3), Gilles Pétel (Les-Martres-de-Veyre), Catherine Pham (Les-Martres-de-Veyre), Patrick Raynaud (Clermont 6).

## Proximité et Territoires : Infléchir l’action départementale vers plus de justice sociale et territoriale.

Lors de l’examen du budget 2024 du Conseil départemental, les élus de notre groupe ont été à l’initiative de plusieurs amendements qui ont infléchi l’action de notre collectivité vers plus de solidarité sociale et territoriale. Nos propositions ont toutes été adoptées par l’assemblée délibérante, souvent sans les voix de l’exécutif départemental et c’est fort dommage. Dans la continuité de nos recommandations en 2022 pour lutter contre les déserts médicaux, nous avons obtenu la mise en œuvre d’un plan pour réduire les inégalités de santé, en particulier une aide départementale à l’installation, dès cette année, de maisons de santé pluridisciplinaires dans les territoires. Pendant plus d’un an, nous avons bataillé avec la majorité départementale pour attribuer davantage de financements aux EHPAD et aux services d’aide à domicile. C’est chose faite puisque nous avons obtenu 2,5 millions d’euros supplémentaires pour mieux accompagner les seniors dépendants, en établissement ou à domicile, par des professionnels aidants en nombre suffisant. Nous avons enfin obtenu des crédits complémentaires au titre des CTDD (Contrats territoriaux de développement durable) pour permettre à toutes les intercommunalités de poursuivre sereinement leurs projets d’investissements, ainsi qu’un soutien départemental renforcé en direction de la sécurisation de la ressource en eau et de l’interconnexion des réseaux. Le groupe de la majorité départementale comprend 20 élus sur les 62 élus qui représentent les Puydômois. Il ne peut donc pas décider seul des orientations à impulser sur les compétences relevant de notre collectivité. Il est temps qu’il soit plus à l’écoute des propositions des autres groupes composant l’assemblée délibérante.

Contact au 04.73.42.25.28 et par courriel : proximiteterritoires@gmail.com

Les co-presidents : Karina Monnet et Joël-Michel Derré.

Les élus du groupe : Fabrice Magnet et Karina Monnet (canton d’Aigueperse), Émilie Guédouah-Vallée et Serge Pichot (canton de Gerzat), Éric Gold et Alexandra Virlogeux (canton de Maringues), Joël-Michel Derré et Valérie Passarieu (canton de Pont-du-Château), Jocelyne Lelong (canton de Saint-Éloy-les-Mines) et Olivier Chambon (canton de Thiers).

## Union des Républicains et Indépendants : un soutien majeur à la vie culturelle et artistique.

La culture s’affirme comme un pilier du développement durable des territoires au même titre que l’économie, l’environnement et le social. Le Département du Puy-de-Dôme entend favoriser la participation de tous à la vie culturelle et soutenir son développement. Il encourage l'initiative et l'expression des artistes, des associations, des communes et des communautés de communes dans tous les domaines de la vie artistique et culturelle. Le Conseil départemental intervient en appui de ces différents partenaires afin de participer à un aménagement culturel équilibré du territoire, grâce en particulier aux saisons culturelles, mais aussi au travers des contrats territoriaux d’éducation artistique et culturelle. Il s’attache ainsi à promouvoir une offre diversifiée et de qualité, accessible à tous, en milieu urbain comme en milieu rural. Les associations culturelles sont des acteurs essentiels de la vie locale. Au plus proche des territoires et de leurs habitants, elles constituent aux côtés des communes et de l’ensemble des acteurs éducatifs, sociaux ou économiques, des espaces d’initiative et de participation des citoyens, d’expression du vivre ensemble, de transmission et de créativité. Annuellement, plus de 1 000 associations culturelles sont aidées par le Département au titre du fonctionnement, de l’aide à la manifestation ou de l’achat de matériel, un chiffre en forte hausse, dû notamment à l’augmentation de l’enveloppe de la Dotation d'animation locale décentralisée (DALD) voulue par la majorité depuis 3 ans. Parce que la culture favorise la cohésion sociale et le développement humain, renforce l'identité et l'attractivité des territoires, la majorité départementale est fi ère d’être engagée dans une politique culturelle forte et ambitieuse.

Contact au 04.73.42.23.75 et par courriel : groupeur@puy-de-dome.fr

Les élus du groupe Union des Républicains et Indépendants : Valérie Prunier et Michel Sauvade (canton d’Ambert), Éléonore Szczepaniak et Pierre Riol (canton d’Aubière), Anne-Marie Picard et Jean-Paul Cuzin (canton de Beaumont), Fabien Besseyre (canton de Brassac-les-Mines), Marie-Anne Marchis et Jean-Pierre Lunot (canton de Chamalières), Anne-Marie Maltrait et Lionel Chauvin (canton de Châtel-Guyon), Sylviane Khemisti et Sébastien Galpier (Clermont-Ferrand 5), Isabelle Vallée et Bertrand Barraud (canton d’Issoire), Célia Bernard et Cédric Dauduit (canton de Lezoux), Martine Bony et Jean Marc Boyer (canton d’Orcines), Jérôme Gaumet (canton de Saint-Éloy-les-Mines).

## Indépendants et Démocrates 63 : le Conseil départemental agit pour notre santé.

Aujourd’hui, la notion de désert médical pourrait convenir à la France entière. Elle convient d’autant plus à certaines zones de notre département, à l’ouest ou encore dans les zones à très forte densité de population. Des initiatives pour lutter contre ce phénomène naissent, avec le soutien du Conseil départemental. Favoriser l’installation des médecins, l’implantation de maisons de santé, soutenir les structures existantes sont autant de réponses que nous avons apportées lors de la session budgétaire pour 2024. Sur les cantons représentés par les élus de notre groupe, plusieurs structures en difficulté ont pu bénéficier d’un soutien fi nancier important. Conjointement à l’ARS, le déficit du CCAS de Cournon-d’Auvergne a été réduit de 300 000€, celui du CCAS de Bourg-Lastic de 150 000€, ou encore celui du CIAS de Riom Limagne et Volcans de 100 000€. Aussi, malheureusement au cœur de l’actualité, plus de 600 000€ sont allés vers le CCAS de Clermont-Ferrand. Nous n’avons pas manqué également de venir en aide aux EHPAD. Sur une enveloppe d’urgence de 2 M€, on peut citer un apport conséquent aux établissements de Brassac-les-Mines, Sauxillanges, Saint-Germain-Lembron, Blanzat, Giat, Pontgibaud ou encore Cournon-d’Auvergne. D’ici 2050, le nombre de seniors dépendants devrait doubler dans le département. Notre rôle est de préparer à la fois les structures mais également tout notre système de santé à ces changements. Pour cela, en plus d’avoir voté et adopté une vision à long terme, le Conseil départemental a fait le choix de contribuer à assainir nos établissements. Notre groupe a été force de proposition et a participé à renforcer cette aide. Nous serons naturellement attentifs à la bonne gestion de cet apport nécessaire et déterminant pour un futur qui concerne chacun d’entre nous.

Contact : Groupe Indépendants et Démocrates 63 (ID63) au 04.73.42.02.70 et par courriel : alexis.debote@puy-de-dome.fr

Les élus du groupe : Colette Béthune (canton de Cébazat), Pascale Brun (canton de Brassac-les-Mines), Stéphanie Flori-Dutour (vice-présidente du Conseil départemental à l’insertion, canton de Riom), Audrey Manuby (vice-présidente du Conseil départemental aux collèges, canton de Saint-Ours), Corinne Mielvaque (canton de Cournon d’Auvergne), Flavien Neuvy (canton de Cébazat), Jean-Philippe Perret (vice-président du Conseil départemental à la transition écologique, canton de Riom), Hervé Prononce (canton de Cournon d’Auvergne), Cédric Rougheol (canton de Saint-Ours, président du groupe ID63).

# Puy-de-Dôme en mouvement n° 223. Mars-Avril-Mai 2024.

Magazine du Conseil départemental.

Hôtel du Département, Service communication, 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand Cedex 1.

Tél. 04.73.42.23.16.

www.puy-de-dome.fr.

Directeur de la publication : Lionel Chauvin.

Rédacteur en chef : Thibault Teisserenc.

Rédaction : Baptiste Désorme, Anne-Sophie Néouze, Léa Faurie, Lisa Doisne, Estelle Ferrié avec le concours des services du Conseil départemental.

Photographies : Jodie Way, Henri Derus, Valentin Uta, Pascal Rudel, Jérôme Palle, SDIS du Puy-de-Dôme, Rockwholl/Michael Best, Riom Limagne et Volcans, Griotte, François Vidala.

Illustrations : Atelier Ferret Architectures, Studio LOSA architectes.

Impression : Roto Aisne.

Maquette et réalisation : Turbulences.

Diffusion : Mediapost.

Tirage : 363 000 exemplaires.

Dépôt légal : à parution.

ISSN : 1158-0720.

Puy-de-Dôme en mouvement est imprimé sur du papier recyclé certifié PEFC. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées : pefc-france.org.

Adapté en version numérique accessible et au format DAISY (audio et texte) par AcceSens, 11 rue de la petite vitesse, 63260 Aigueperse. Tél. 04.73.64.21.04 et sur accesens.com